

# Rapport annuel 2023 de la KSGGV

Pour l'année 2023, la KSGGV a choisi comme thème principal « Travail en hauteur ».

Lors de l'Assemblée Générale le 31 mars 2023 au Restaurant Frohsinn à Arbon, Hansueli Baumann, guide de montagne et cordiste de niveau 3 et chargé de sécurité CFST, s'est penché sur cette thématique dans son exposé intitulé « Travail en hauteur ».

Lors du cours pour cosec le 22 novembre 2023, les participants ont reçu une formation théorique et pratique sur la thématique au centre de formation Zeder AG.

Au fil de l'année, l'attention a aussi été attirée sur le sujet dans des contributions sur le site web ou dans les Newsletters.

## 1 Manifestations et formations

En mai 2023, le spécialiste MSST de la KSGGV, Willy Frei, a donné un cours d'introduction pour cosec bien fréquenté. Ces cours ne sont pas proposés chaque année, mais selon les besoins.

Le point fort de l'année était le cours de répétition pour cosec le 22 novembre 2023 au centre de formation Zeder AG à Hochdorf. Les participants ont d'une part appris des choses intéressantes sur le travail en hauteur (EPI) et d'autre part on leur a prodigué de précieux conseils pour le travail avec des échelles et des échafaudages. Les instructeurs ont ensuite illustré la théorie au moyen d'exemples pratiques.

## 2 Audits

L'hygiéniste du travail, Willy Frei, et l'ingénieur en sécurité, Roman Müller, ont réalisé six audits de sécurité. Les experts ont constaté de nombreux efforts positifs, mais aussi quelques faiblesses. L'aspect suivant n'était pas ou que partiellement réalisé :

- **Définir les dangers**

Le Secrétariat invite tous les Membres à procéder à une réflexion sur base du mot-clé ci-dessus pour leur propre entreprise. Rappelons que toute personne intéressée peut se manifester sur base volontaire pour un audit de sécurité gratuit.

### 3 Statistiques relatives aux accidents

L'établissement de statistiques relatives aux accidents dans le cadre de la Solution professionnelle est une obligation. Sont utilisés aussi bien les chiffres relatifs aux accidents recensés par le SSAA (Service de centralisation de Statistiques de l'Assurance-Accident) que les déclarations d'accidents que soumettent les Membres. Une sélection de ces données est reprise dans le Rapport annuel.

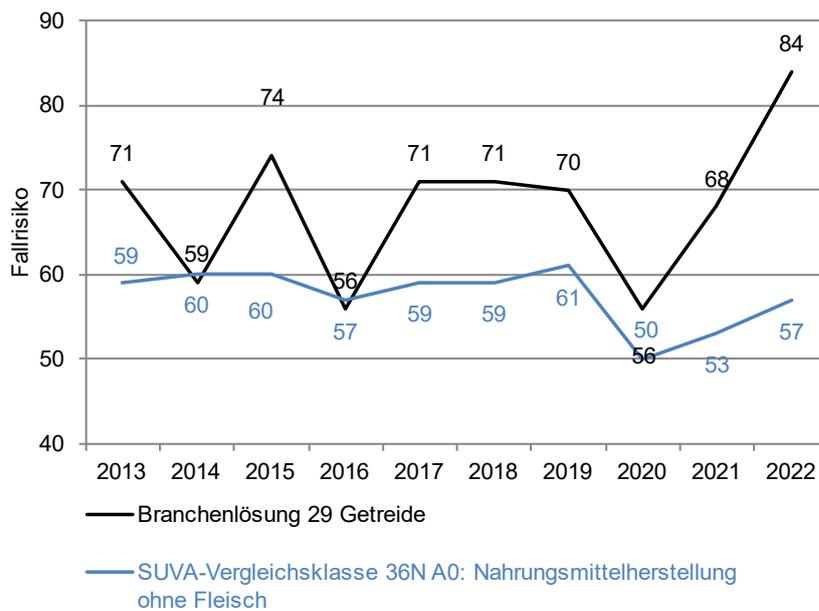
En 2022, le risque de cas d'accidents professionnels dans le cadre de la Solution professionnelle « Céréales » s'élevait à 84 cas (Tableau 1), et atteint malheureusement un niveau record. 147 nouveaux accidents professionnels ont été recensés au total, dont 66 cas avec paiement d'une indemnité journalière. Pour ce qui est des maladies professionnelles, deux nouveaux cas ont été enregistrés.

**Tableau 1 : Nombre d'accidents professionnels KSGGV des années 2015 à 2022** (Source : SSAA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Emplois à temps plein	1766	1748	1726	1757	1756	1766	1800	1746
Risque de cas (accidents par 1000 collaborateurs à temps plein)	74	56	71	71	70	56	68	84
Nouveaux cas enregistrés, acceptés	131	98	122	124	123	98	123	147
dont cas avec indemnité journalière	47	40	51	47	52	50	56	66
Rentes d'invalides	0	1	2	1	0	1	0	0
Décès	0	0	0	0	0	0	0	0
Maladies professionnelles (nouveaux cas enregistrés)	1	1	3	2	0	3	0	2

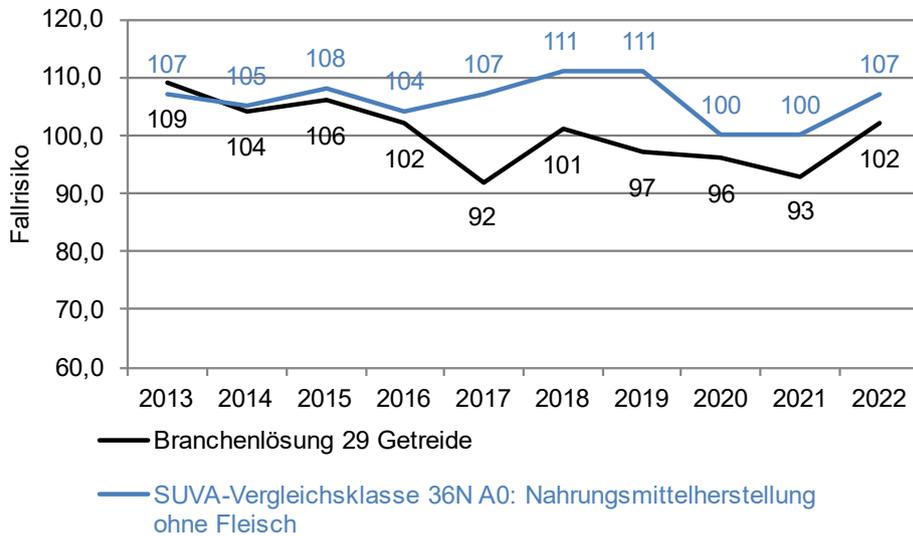
En 2022, le nombre de cas d'accidents professionnels a malheureusement atteint un niveau record.

**Graphique 1 : Accidents professionnels - Risque de cas par 1'000 collaborateurs à temps plein (Source : SSAA)**



En 2022, les firmes affiliées à la KSGGV ont déclaré à la Suva 102 accidents non professionnels. Ceci correspond toujours à une valeur en deçà de celle de la branche de comparaison de la Suva.

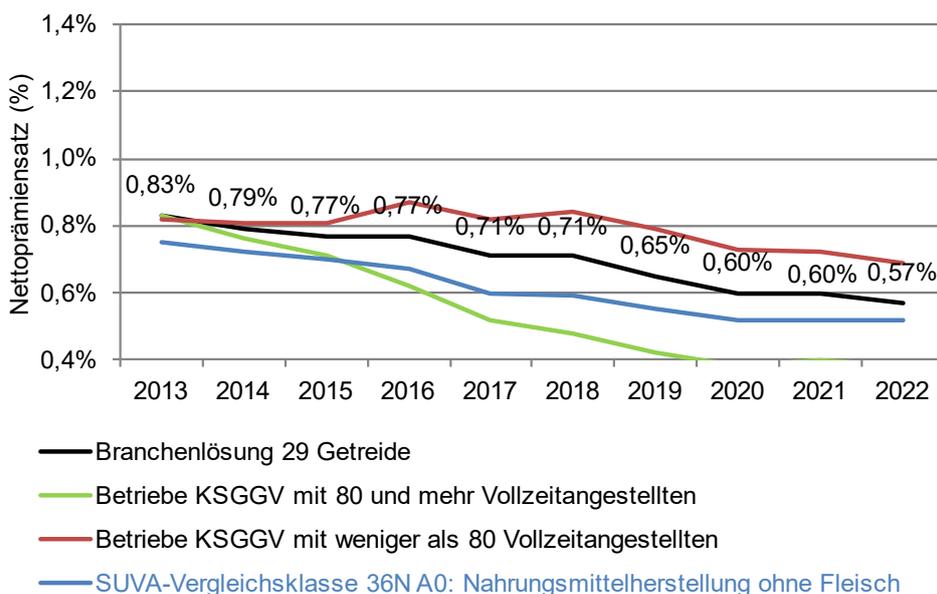
**Graphique 2 : Accidents non professionnels - Risque de cas par 1'000 collaborateurs à temps plein (Source : SSAA)**



### Taux de prime net

Pour la Solution professionnelle « Céréales », le taux des primes nettes est calculé sur base d'une estimation des coûts pour l'année suivante. Les primes nettes couvrent les coûts relatifs aux prestations d'assurance comme les frais de traitement, les indemnités journalières et les capitaux des rentes. Le taux moyen des primes nettes des entreprises affiliées à la KSGGV diminue depuis 2008 : de 2021 à 2022 de 0.03 points de pourcentage supplémentaires. Dès lors, les efforts entrepris dans le domaine de la sécurité au travail paient aussi d'un point de vue monétaire.

Graphique 3: Evolution des taux des primes KSGGV (Source : SSAA)



## Enquête auprès des Membres de la KSGGV

Les Membres de la KSGGV ont soumis une liste détaillée des accidents survenus en 2023 au Secrétariat. Après analyse des accidents signalés, on constate ce qui suit :

La majeure partie des accidents professionnels signalés (78%) se sont produits dans les entreprises, 17% sur les sites des clients et 5% sur la route. Les collaborateurs ont principalement subi des écrasements, des fractures et des coupures ou ils ont trébuché ou sont tombés. D'autres part, 64% des accidents étaient liés à l'utilisation d'équipements de travail comme chariots élévateurs, véhicules, machines et échelles. La plupart des accidents n'ont pas engendré d'absences, sauf quelques jours pour un quart, mais 13% ont tout de même duré jusqu'à un mois et 25% plusieurs semaines.

## 4 Affaires internes 2023, Organisation de la KSGGV

Président	Stefan von Felten, Meyerhans Mühlen AG
Vice-président	Paul-Robert Meylan, Stadtmühle Schenk AG
Comité	Flurin Balett, Swissmill AG Beat Bischof, Granovit AG Urs Strahm, Strahm Mühle AG Patrick Zimmer, Kunz Kunath AG
Représentation des organisations	Lorenz Hirt, DSM Christian Oesch, VSF
Représentation des travailleurs	Andreas Meier
Ingénieur en sécurité	Roman Müller
Médecin du travail	Rolf Abderhalden
Hygiéniste du travail	Willy Frei
Chargés de la branche	Roman Bongni, Représentant du SECO Markus Schnyder, Représentant de la Suva

Spécialiste de la branche                      Heinz Hauser, Représentant des inspectorats cantonaux du travail

Secrétariat    Rahel Thévoz-Tobler, VSF

## 5 Mutations

### Affiliations

En 2023, la KSGGV a accueilli les entreprises suivantes :

- Thurtalgetreide Strass, 8500 Frauenfeld
- Schweizer Mälzerei AG, 5600 Lenzburg
- Nutriswiss AG Ölmühle Wohlen, 5610 Wohlen

### Départs

En 2023, les entreprises suivantes ont quitté la KSGGV :

- Moulin Dougoud SA, 1673 Promasens
- Backaldrin Suisse AG, 8406 Winterthur

A la fin de l'exercice 2023, la KSGGV comptait 72 entreprises affiliées avec un nombre total de 1'618 collaboratrices et collaborateurs (emplois à temps plein).

## 6 Perspectives

La KSSGV commence son année avec l'Assemblée générale le 15 mars 2024 à la Grande Salle des Halles à Bulle.

Il y aura également un cours de répétition pour cosec le 14 novembre 2024 comme chaque année.

Pour l'année 2024, le Comité de la KSGGV a choisi comme thème principal « **Tomber en marchant** », thème qui sera approfondi à l'AG, lors de la formation des cosec ainsi que dans le Newsletter.

Zollikofen, février 2024

Rahel Thévoz-Tobler  
Secrétariat de la KSGGV